



LA CARTE RÉGION

Devenez partenaire!

LA CARTE RÉGION ACCOMPAGNE
LES LOISIRS DES LYCÉENS, DES
APPRENTIS ET DES STAGIAIRES DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE





Dans le cadre de sa politique en faveur des jeunes, la Région Haute-Normandie a mis en place « La carte Région », dispositif permettant de bénéficier d'une aide pour l'acquisition des livres scolaires, de matériel professionnel et favorisant l'accès aux manifestations culturelles et sportives. Elle s'inscrit dans une politique globale menée par la Région pour favoriser l'égalité des chances des jeunes hauts-normands.

DEVENEZ PARTENAIRE !

QU'EST CE QUE LA CARTE RÉGION ?

Il s'agit d'une carte à puce nominative pouvant comporter

- un crédit livres scolaires de 60 euros pour les lycéens et 30 euros pour les apprentis,
- un crédit matériel professionnel de 100 euros, ainsi que
- un crédit cinéma de 15 euros,
- un crédit loisirs de 15 euros.

QUI EN EST BÉNÉFICIAIRE ?

La carte Région s'adresse aux lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle soit environ 75 000 jeunes dans la région.

La carte Région est utilisable du 5 juillet au 30 juin de chaque année scolaire.

AVEC LE CRÉDIT LOISIRS, LES JEUNES PEUVENT :

- Acheter tout ou partie d'une place à un spectacle, assister à un match ou un événement sportif, un concert, un festival musical, du livre, ou de bande dessinée.
- Acheter tout ou partie d'un abonnement à une saison culturelle.

Ce crédit loisirs n'est pas utilisable pour la pratique artistique ou sportive.



COMMENT FONCTIONNE LA CARTE RÉGION ?

La carte Région ne contient pas d'argent. Les différents porte-monnaie sont crédités des montants auxquels les jeunes ont droit.

Il suffit de présenter La carte Région auprès des partenaires en paiement partiel ou total du montant de l'entrée ou de l'abonnement à des concerts, des matchs, des pièces de théâtre...

Les partenaires sont équipés gratuitement d'un terminal de paiement électronique (TPE) destiné à débiter exclusivement La carte Région. La carte est introduite dans le TPE, puis débitée du montant de l'entrée ou de l'abonnement.

Un ticket semblable à un ticket de carte bancaire est édité. Une télé collecte est effectuée chaque jour et les services de la Région procèdent au remboursement des partenaires par virement administratif sous 10 jours sur la base de relevés hebdomadaires.

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

La carte Région facilite l'accès des jeunes aux événements culturels et sportifs, en prenant en charge tout ou partie des droits d'accès.

La Région relaye les informations sur les activités et les événements des partenaires de La carte Région via le site Internet de La carte Région, Facebook et via un support papier diffusé à plus de 110 000 exemplaires.

La carte Région peut être acceptée comme mode de paiement

- tout au long de l'année,
- ou de façon ponctuelle à l'occasion d'un événement particulier (festival, événement sportif...).

LA CARTE RÉGION

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Une convention entre la Région et ses partenaires définit les conditions d'utilisation de La carte Région.

Contactez :

Équipe La carte Région

Tél. 02 35 52 22 50

Fax 02 35 52 31 08

lacarteregion@cr-haute-normandie.fr



Région Haute-Normandie

Hôtel de Région

5 rue Robert Schuman

BP 1129

76174 Rouen cedex 1